

**PROGRAMME DE FINANCEMENT
POUR LA CLIENTÈLE AFFAIRES**

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3529-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 17 août 2004
Pièces n°: SCGM-2,

doc. 7,
RÉVISÉE

4 Les objectifs du programme de financement

Le nouveau programme de financement a été lancé au printemps 2004. Le nombre de clients limité pour la première année et les coûts anticipés étant relativement faibles pour cette même période, SCGM est prête à assumer les frais reliés au programme pour l'année en cours à même son budget.

Nos prévisions du nombre de clients et des montants qui seraient financés par la Banque Scotia en vertu de ce nouveau programme pour les prochaines années se retrouve dans le tableau ci-dessous.

Année financière	Nombre de clients	Montants financés
2003-2004 (juin à sept)	131	2 414 985\$
2004-2005	340	6 267 900\$
2005-2006	400	<u>7 374 000 \$</u>
Total	871	16 056 885\$

Nos prévisions ont été établies selon les hypothèses qui suivent pour l'année financière 2004-2005 :

- 10% des contrats de nouvelles ventes admissibles sur une base annuelle auront un financement, soit 170 contrats (conversion, ajout d'équipement);
- Les autres 170 contrats prévus sur une base annuelle proviennent de la clientèle existante (remplacement d'équipements à gaz naturel); et
- Le coût moyen financé par installation est de 18 435 \$.

Pour l'année financière 2005-2006, SCGM prévoit une augmentation de l'utilisation du programme de financement pour atteindre quatre cent clients.